Obligations et responsabilités en matière de santé et sécurité au travail

PUBLIC VISE

Direction, encadrants, DRH, délégataires, mandataires.

PREREQUIS

Aucun prérequis nécessaire.

OBJECTIFS

- **Comprendre les enjeux de la prévention des risques professionnels**
- **Connaître la règlementation et les responsabilités associées**
- **Connaître vos obligations règlementaires issues des codes en vigueur suivant la nature de votre établissement (ERT – ERP)**
- **Savoir mettre en oeuvre une politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail**

CONTENU

- Les enjeux de la prévention
- La règlementation : les principaux textes en matière de santé et de sécurité au travail (code du travail, les lois, les normes, les recommandations, ...)
- Les savoirs de base en matière de prévention des risques professionnels
- Savoir planifier et mener des actions de prévention des risques professionnels efficaces
- Obligations et responsabilités (resp. civile, resp. pénale, code du travail)
- Les acteurs de la prévention interne (CSE, SST, ...) et externe (DREETS, CARSAT, Médecine du travail, OPPBTP...)
- Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) ; le PAPRiPACT (plan d'action annuel)
- Prévention des RPS et TMS ; notion C2P ; QVT ; situations de harcèlements
- Notions de coordination d'entreprises extérieures (plan de prévention, protocole de sécurité)
- Les obligations d'information sur les risques et de formation pratique et appropriée à la sécurité
- Notions de danger grave imminent, droit d'alerte et de retrait

Exercices pratique :

- Exercices pédagogiques individuels et en groupe (cas concrets)
- Enquête d'accident par méthode analyse à chaud (ITaMaMi) et à froid (Arbres des causes)
- Identifier les risques prioritaires (situations et comportements à risques)
- Agir en menant des analyses de poste (ITaMaMi), inspections et autres enquêtes
- Savoir communiquer auprès des salariés et des IRP
- Mettre en application les 9 principes de prévention et la méthode TOH
- S'informer sur les textes en vigueur qui s'appliquent à l'entreprise (veille) et savoir rechercher les informations fiables

Obligations et responsabilités en matière de santé et sécurité au travail

MOYENS PEGAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

- Formateur IPRP enregistré à la DREETS Occitanie et certifié par l'INRS
- Support de cours / Powerpoint
- Approche théorique et pratique : mises en situations par des exercices pratiques et jeux pédagogiques oraux et écrits ; La pédagogie utilisée rend l**es participants acteurs de leurs apprentissages.**
- **Etudes de cas concrets**
- **Films d'avocat spécialisé (Maître Ledoux)**
- Echanges et conseils sur les actions concrètes à mener pour mettre en place ou dynamiser votre politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail de votre entreprise

MOYENS D'EVALUATION

- Evaluations par exercices et jeux pédagogiques individuels et en groupe
- Remise d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation
- Une évaluation de la qualité de la formation et du formateur est faite à la fin de cette formation

DUREE

1 Jour / 7 heures

FORMAT

- Intra-entreprise
- Présentiel – Groupe de 10 personnes maximum

LIEU ET DATE

- **Lieu :** à définir
- **Dates :** à définir

TARIF

Tarif : 900 € HT (forfait groupe) pour la journée de formation

Notre organisme de formation est attentif à l'accueil des personnes en situation de handicap. Afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation de nos prestations, nous vous invitons à contacter notre référent handicap :

referenthandicap@preventer.fr
06 82 12 94 61